

PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2019

1ère session ordinaire de 2019

21 è 22 di FERRAGHJU

21 et 22 février

2019/O1/005

**REPONSE DE M. JEAN CHRISTOPHE ANGELINI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR M. PETR'ANTO TOMASI
AU NOM DU GROUPE « CORSICA LIBERA »**

OBJET : Service public de l'emploi

Monsieur le Conseiller,

Il serait bien inutile de vous confirmer que je partage votre constat et, sans doute même, comprends votre souhait renouvelé de voir notre Collectivité entrer en pleine compétence dans le domaine de l'emploi.

Comme vous, je déplore que la politique de l'emploi demeure encore l'apanage de l'Etat alors même que notre Collectivité, comme toutes les autres régions françaises, consacrent des moyens financiers considérables pour faciliter la création et l'insertion dans l'emploi.

Je constate des incohérences entre les initiatives de l'Etat en la matière, qui tentent de dupliquer, sur notre territoire, des plans nationaux qui ont, parfois, peu de chance de produire des effets parce que la Corse, et je sais que cela ne vous échappe pas, est un territoire particulier avec des situations particulières à traiter.

La récente initiative lancée par le Premier Ministre, concernant la mobilisation nationale pour l'emploi et l'écologie a donné lieu à une réunion surréaliste en Préfecture qui a consisté à recenser les initiatives locales sachant que l'Etat (hélas une fois de plus) ne dispose que de peu de moyens pour accompagner ses ambitions.

Oui, vous avez raison, Monsieur le Conseiller, il est grand temps que notre Collectivité passe à l'action à l'image des autres Collectivités régionales qui tentent d'arracher à l'Etat cette prérogative qui se résume quasiment à administrer Pôle Emploi ? dont chacun sait qu'il n'est plus en situation monopolistique pour l'insertion dans l'emploi.

Les entreprises utilisent aujourd'hui bien d'autres vecteurs pour rechercher des compétences et il convient à présent de définir une stratégie cohérente en la matière.

Depuis votre dernière intervention les choses ont un peu avancé et il faut dire que les services de l'ADEC, pour ne citer qu'eux, travaillent plus étroitement avec ceux de l'Etat pour essayer de définir des actions communes et éviter tout phénomène de concurrence préjudiciable à l'efficacité de l'euro public.

Mais je vous le concède cette dynamique reste poussive et j'ai d'ailleurs engagé des discussions avec l'ancien SGAC et l'ancien Préfet de Corse tendant au transfert à la Collectivité de Corse des services du Pôle 3^E de la DIRECCTE, à titre expérimental, afin de renforcer la capacité d'action de notre Collectivité.

Cette initiative n'a pas prospéré du côté de l'Etat.

Je comprends donc votre souhait de voir transférer à la Collectivité la compétence détenue par Pôle Emploi en matière d'insertion dans l'emploi et non en ce qui concerne l'indemnisation chômage.

Mais pour conduire ce projet, il me semble que notre jeune Collectivité, qui se met à peine en place, doit d'abord engager une réflexion sur une mise en cohérence de ses propres compétences et services avant de solliciter un tel transfert.

Aujourd'hui, et mon énumération sera certainement incomplète, la Collectivité de Corse est concernée par la politique de l'emploi à divers titres et dans divers Directions, services, agences et offices.

L'ADEC qui gère les aides à l'emploi, la Direction de la Formation, celle de l'orientation, la Direction de l'enseignement supérieur, mais également le secteur des affaires sociales, sont autant de centres de décisions qui nécessitent d'abord une mise en cohérence de notre part avant de gérer directement le service national de l'Emploi.

Nous devons procéder par étapes et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'organiserai avec mes collègues une Conférence Territoriale de l'Emploi destinée à rassembler tous les acteurs publics et privés et définir une stratégie globale et proposer des solutions innovantes en la matière afin de sortir des sempiternels sentiers bâtus qui ne produisent que des effets réduits sur l'emploi en Corse.

Alors en synthèse, je vous réponds OUI, Monsieur le Conseiller, comme vous je partage votre volonté et votre ambition, mais je pense que nous devons d'abord nous préparer à réussir à assumer une telle prérogative d'Etat sans quoi nous serions comptables devant tous les Corses qui sont durement frappés par le chômage et qui attendent avant tout de l'efficacité et de l'efficience en la matière.

La Corse souffre de trop de maux dans ce domaine et nous devons d'abord nous assurer que nous sommes en capacité collectivement à répondre aux attentes légitimes des Corses qu'ils soient demandeurs d'emploi mais aussi chefs d'entreprises.

Je vous remercie.